

Passy, le 23 novembre 2016

Le service de transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc évolue et devient Montenbus

La CCPMB a mis en place en septembre 2013 un service de transport à la demande nommé Facilibus. Après 3 années de fonctionnement, il évolue pour une meilleure prise en compte des réalités du service. Le conseil communautaire a voté ce jour le nouveau nom : Montenbus.



Le transport à la demande est très utilisé sur le territoire avec plus de 18 000 personnes transportées en 2016 et il est devenu absolument indispensable pour beaucoup. Pratique, simple et peu onéreux, il permet de se déplacer sur l'ensemble des dix communes du territoire. Il suffit de s'abonner et de réserver ensuite son trajet par téléphone au 0800 2013 74 ou directement en ligne. Il dessert 380 arrêts repartis sur le territoire. Les personnes à mobilité réduite bénéficient d'un transport porte à porte. Ce service fonctionne toute l'année du lundi au samedi sauf les jours fériés. Mais c'est aussi un service qui coûte cher avec quatre véhicules sur les routes chaque jour. Pour pouvoir répondre à la demande des usagers, maintenir une offre adéquate et développer le service, les tarifs des abonnements augmentent mais le prix des trajets restent identiques. L'adhésion annuelle coûtera 40 euros pour un plein tarif et 10 euros pour les bénéficiaires du tarif réduit. Martine PERINET, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en charge des transports et déplacements tient à souligner que : *la participation demandée aux usagers ne représente en moyenne que 2% du coût réel du transport et nous tenons à ce que les personnes à mobilité réduite continuent à bénéficier d'un abonnement gratuit.*

Deux nouveautés sont mises en service pour répondre aux mieux aux attentes actuelles des utilisateurs qui sont plus connectés et qui recherchent plus d'instantanéité. Dès le 1^{er} décembre, les usagers pourront s'abonner directement en ligne sur le site www.facilibus.fr. Le site www.montenbus.fr sera mis en ligne au 1^{er} janvier 2017. Les utilisateurs pourront aussi réserver leur trajet en ligne jusque deux heures avant le départ (en fonction des disponibilités) contre 48 aujourd'hui.

Montenbus reste plus que jamais un service de proximité pour tous conclue Martine PERINET.

Contacts